

**Jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018**  
**Lyon, France**

# **Colloque**

## **Quelle place pour les salariés dans l'entreprise ?**



**Université Lumière Lyon 2**  
**Campus Berges du Rhône**  
**Grand amphithéâtre**  
**18, quai Claude Bernard**  
**69007 Lyon**



[www.cercriid.fr](http://www.cercriid.fr)

## Présentation

---

Il y a 50 ans, les accords de Grenelle actaient la création de la section syndicale pour mieux associer les salariés à la vie de l'entreprise. En 2018, les mêmes réflexions s'intègrent dans le cadre des débats relatifs au projet de loi Lemaire et Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE) qui ambitionne de « mieux associer les salariés à la vie et aux résultats des entreprises ». Un projet de loi vise par ailleurs à modifier les articles 1832 et 1833 du Code civil afin de faire évoluer l'intérêt de l'entreprise en tenant compte des conséquences économiques, sociales et environnementales de son activité.

En réalité, les différentes branches du droit organisent un partage des droits et des obligations des acteurs de l'entreprise basé sur la division entre capital et travail. En droit du travail, les prérogatives et les pouvoirs de l'employeur vis-à-vis des salariés ont été justifiés par le fait qu'il est, en tant qu'entrepreneur, celui qui supporte les risques économiques et, souvent, s'il est aussi actionnaire, les risques financiers liés à l'activité de l'entreprise.

Une tentative de dépassement de cette répartition originelle entre travail et capital a pu inspirer une forme d'association des salariés : la participation financière. Elle vise à les associer aux résultats de l'entreprise via les mécanismes d'intéressement et d'actionnariat salarié, mécanismes instaurés en France dès 1959. L'association des salariés au fonctionnement de l'entreprise repose également sur les prérogatives des institutions représentatives du personnel et leur représentation dans les organes de direction et de gouvernance. Les nouvelles dispositions issues des ordonnances Macron interrogent la fonction et l'existence même des institutions représentatives du personnel. De la participation directe des salariés au rôle de contrôleurs de la gouvernance, notamment dans le cadre de procédures d'alerte que permet la Loi Sapin 2, des perspectives nouvelles se dessinent. Les pratiques de responsabilité sociale de l'entreprise peuvent également être un moyen de transformer la place des salariés, envisagés en tant que parties prenantes de l'entreprise. Une vision institutionnelle de l'entreprise, allant jusqu'à une certaine dilution des statuts de dirigeant ou d'actionnaire et de salarié, peut même s'observer avec l'exemple des coopérateurs dans les SCOP.

Nos travaux se dérouleront en trois sessions reflétant une progressivité dans les formes d'association et de participation des salariés dans l'entreprise : leur implication économique et financière, leur représentation institutionnelle auprès de la direction, pour finir par les cas de brouillage, plus ou moins fort et utopique, des frontières des statuts entre dirigeants et salariés.

## Direction scientifique

---

Emmanuelle Mazuyer, Directrice de recherche CNRS, CERCRID, Université Lumière Lyon 2

## Inscription et tarifs

---

### Inscription obligatoire avant le 13 juin 2018

sur [www.cercrid.fr](http://www.cercrid.fr) > Agenda > Colloque « Quelle place pour les salariés dans l'entreprise ? »

Entrée payante pour les avocats et les professionnels : 90 € (droits d'inscription + déjeuner du 29 juin)

Entrée gratuite pour les membres du CERCRID, les enseignants-chercheurs, les étudiants et les doctorants

Tarif dîner au restaurant le 28 juin : 35 €

### **Journée éligible à la formation continue des avocats (pour une durée de 12 heures)**

Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Lyon 2, à envoyer à l'adresse suivante :

Université Lumière Lyon 2

DRED - A l'attention de Delphine Labadie

Bâtiment Gaïa - Bureau G106B

86 rue Pasteur - 69007 LYON

## Contacts

---

- **Pour toute information scientifique :**  
[emmanuelle.mazuyer@univ-lyon2.fr](mailto:emmanuelle.mazuyer@univ-lyon2.fr)

- **Renseignements inscriptions :**  
[odile.brasier@univ-lyon2.fr](mailto:odile.brasier@univ-lyon2.fr)  
04 78 69 73 05

# PROGRAMME

## ■ JEUDI 28 JUIN 2018 (APRES-MIDI)

*13h30 - Accueil des participants*

*13h45 - Introduction*

- **Allocution d'ouverture**

Nathalie Dompnier, Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

- **Présentation générale**

Emmanuelle Mazuyer, Directrice de recherche CNRS, CERCRID, Université Lumière Lyon 2

*14h30 - Début des travaux*

### I - L'implication économique et financière des salariés dans l'entreprise

Présidence : Anastasia Sotiropoulou, Professeur, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID

- **« L'entreprise » : de quoi parle-t-on ?**

Carole Giraudet, Directrice adjointe de l'Institut de Formation Syndicale, Université Lumière Lyon 2

- **La répartition capital / travail dans l'entreprise : le point de vue d'un économiste**

Bernard Baudry, Professeur en économie, Université Lumière Lyon 2

*16h - Pause café (Salon Lirondelle)*

- **L'actionnariat salarié du point de vue du droit des sociétés**

Matthieu Zolomian, Maître de conférences, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID

- **Intéressement et participation obligatoire des salariés aux résultats de l'entreprise**

Pierre-Emmanuel Berthier, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, CERCRID

- **Le salarié actionnaire en droit britannique**

Luke Mason, Professeur, St Mary's University, Londres

Discutants : Mathieu Combet, Maître de conférences, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID ;

Pierre Héritier, ancien membre de la Direction nationale de la CFDT, fondateur du laboratoire LASAIRE

*18h - Fin de la première demi-journée*

*20h - Dîner en ville*

## ■ VENDREDI 29 JUIN 2018

*9h30 - Reprise des travaux*

### II - La représentation institutionnelle des salariés dans l'entreprise

Présidence : Antoine Jemmaud, fondateur et ancien directeur du CERCRID, Président honoraire de l'AFDT

- **La représentation des salariés via les IRP**

Marc Véricel, Professeur, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID

- **La sollicitation directe des salariés : le référendum**

Florence Fouvet, Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, Equipe DCT, membre associé du CERCRID

## 11h - Pause café

- **La place des salariés dans les organes de direction**  
Farida Khodri, Maître de conférences, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID
- **Le « modèle » allemand de représentation des travailleurs dans l'entreprise**  
Judith Brockmann, Professeur junior, Université de Hamburg

Discutants : Pierrick Aillard, Secrétaire général Union régionale CFDT ; Joël Decaillon, ancien n°2 de la Confédération Européenne des Syndicats, administrateur du Forum Syndical Européen, ancien responsable du secteur international de la CGT ; Sophie Julliot, Maître de conférences, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID

## 13h / 14h - Pause déjeuner (Salon Lirondelle)

### III - Le brouillage des frontières du pouvoir et des statuts dans l'entreprise

Présidence : Jonas Knetsch, Professeur, Université Jean Monnet St Etienne, CERCRID

- **Peut-on dépasser le conflit inhérent à la relation d'emploi ?**  
Benjamin Dubrion, Maître de conférences en économie, Sciences Po Lyon, Triangle UMR 5206, IREPE
- **La RSE : les salariés comme parties prenantes de l'entreprise**  
Isabelle Desbarats, Professeur, Université Toulouse I - Capitole

## 16h - Pause café

- **Les cumuls de statut de dirigeant et de salarié**  
Fleur Laronze, Maître de conférences HDR en droit, Université de Haute Alsace, DRES UMR 7354, Equipe de Droit social Université de Strasbourg
- **Salariat et SCOP : enjeux et perspectives**  
Thomas Pasquier, Professeur, Université Lumière Lyon 2

Discutants : Pierrick Aillard, Secrétaire général Union régionale CFDT ; Thierry Favario, Maître de conférences, Université Jean Moulin Lyon 3, Equipe Louis Josserand

## 18h - Fin des travaux

### Accès

#### Accès conseillé en transports en commun

- **Depuis la Gare Lyon Part-Dieu :**  
tramway T1 Direction Debourg  
arrêt Quai Claude Bernard
- **Depuis la Gare Lyon Perrache :**  
tramway T1 Direction IUT Feysine  
arrêt Quai Claude Bernard

